

M. ETIENNE PARENT

(Suite)

Il en coûtait aux deux fractions du parti canadien de se séparer. Néanmoins l'accord allait diminuant entre eux. Vint un jour où il fallut ou se raccommoier ou se séparer ouvertement. M. Papineau rencontra M. Parent et voici en résumé la conversation qui eut lieu :

Parent.—Ne sentez-vous pas qu'en poussant plus loin l'excitation, nous marchons à la guerre et que nous n'avons aucun moyen de résister par les armes ?

Papineau.—C'est possible, mais en ne brusquant pas l'affaire nous n'en finirons jamais : l'Angleterre veut nous écraser.

Parent.—Dites plutôt certains anglais. J'ai la certitude que nous aurons justice par les votes constitutionnels ; n'allons pas nous mettre dans le tort en prenant des moyens violents.

Papineau.—Nous serons au contraire dans notre droit.

Parent.—D'accord, mais où sont vos armes, vos appuis ?

Papineau.—Peut-être nos voisins les Yankees ?

Parent.—C'est précisément ce que veulent nos voisins : nous annexer. Je n'en suis pas.

Papineau.—Allons donc ! nous formerons partie d'un peuple industriel, d'une grande république !

Parent.—Ah ! vous en êtes à ce point ?

Papineau.—Pourquoi pas ?

Parent.—Parce que l'annexion, c'est la mort de la nationalité canadienne.

Papineau.—Sera-t-il possible de ne pas nous voir noyer un jour par les races étrangères ?

Parent.—Si cela arrive, tant pis, mais quant à moi je ne désespérerai jamais et je serai, le cas échéant, le dernier Canadien.

L'entrevue se termina sur ce mot. Nous avons entendu dire que peu après, M. Papineau reçut une lettre d'O'Connell qui désavouait sa politique. On connaît du reste les idées du patriote irlandais.

Plusieurs années après, M. Papineau revenant d'exil revit M. Parent sur un pied de vieille intimité, mais ce dernier ne put s'empêcher de lui dire un jour : « Tenez, M. Papineau, vous avez cela de commun avec les Bourbons, que vous n'avez ni rien appris ni rien oublié ! »

On sait ce que furent les événements de 1837-38. Dans le district de Québec il n'y eut pas de pendaison, il est vrai, mais les chefs du parti Canadien n'en payèrent pas moins un tribut à leur cause. M. Parent passa l'hiver en prison, mal traité sous tous les rapports. Il souffrit du froid à tel point qu'il devint sourd et qu'au printemps, lorsqu'on le libéra sans lui avoir accordé un procès qu'il demandait avec instance, il n'entendait plus que très-faiblement d'une seule oreille. Cette surdité l'a empêché de poursuivre la carrière qu'il s'était tracée. Pourtant, il resta encore quatre ans à la rédaction du *Canadien*.

Ses articles de 1832 à 1842 ont encore aujourd'hui la valeur du premier jour où ils furent publiés.

Les questions vivaces sont les mêmes. Nous les traitons journellement sous une autre forme, voilà tout.

Excellent dans l'art de trouver le défaut de la cuirasse, M. Parent y dirige des coups qui se font sentir et qui terrassent. Franc d'allure, de langage et la main prête, il attaque de front et chaque phrase porte. Citons un passage de M. Hector Fabre, apte à juger en ces matières :

« Au près de nos historiens, supérieur à eux par l'étendue et la force de son esprit, se place le premier de nos publicistes : M. Etienne Parent, journaliste, et journaliste toujours en vue pendant trente ans ; ses

écrits touchent d'ailleurs à l'histoire et forment la plus solide partie de nos annales politiques. Personne n'a déployé, parmi nous, dans ce métier de la presse, des vues plus larges et plus justes, une perspicacité aussi rarement en défaut, une sagesse aussi profonde. L'inspiration nationale a été égale du premier jour au dernier. Deux œuvres de cet éminent esprit donnent à elles seules une idée exacte de sa rare puissance et de sa haute originalité. La première a pour titre « Du prêtre et du spiritualisme, » la seconde « De l'intelligence dans ses rapports avec la société. » Il y a dans ces deux lectures le résumé d'une constitution sociale admirable, fondée sur les vues les plus neuves et les plus profondes. C'est là une œuvre digne de la méditation des esprits philosophiques et dont on ne comprendra, que plus tard, lorsque les études et l'expérience politiques seront plus avancées parmi nous, la valeur et la portée. »

A l'union des Canadas, M. Parent fut élu par le comté de Saguenay. Il eut ainsi occasion de parcourir le Haut-Canada et d'étudier de près cette province pour ainsi dire toute nouvelle alors. On fut surpris de le voir s'opposer au projet de baser le nombre des députés au parlement sur le chiffre de la population de chaque province ; mais bientôt, dans ses lettres au *Canadien*, il démontra que le Haut-Canada ne tarderait pas à atteindre et à dépasser en population le Bas-Canada, ce qui tournerait contre nous une arme terrible dont nos chefs voulaient tout d'abord faire usage. L'événement a justifié ces vues et le Bas-Canada s'est retranché quinze années derrière sa modération d'autrefois pour refuser au Haut-Canada ce puissant avantage lorsque celui-ci se trouva assez nombreux pour le demander à son tour. Qu'on lise les écrits de M. Parent, on y trouvera partout une justesse de coup d'œil vraiment étonnante.

Son bill pour déclarer la langue française langue officielle comme l'anglais a fait consacrer un principe d'importance vitale pour nous.

Il y avait alors vingt ans qu'il combattait sans relâche pour la cause nationale, n'en ayant retiré aucun bénéfice autre que sa réputation de publiciste. Malgré les succès du *Canadien*, il était sans ressources pécuniaires, comme au premier jour, la politique n'enrichit pas ses enfants. Sa santé, jadis à toute épreuve, s'en était allé petit à petit, et pour comble de chagrin la surdité, loin de décroître, augmentait. Il céda aux sollicitations de ses amis qui souvent lui avaient offert un emploi public, et vers 1833 il fut nommé greffier du Conseil Exécutif. Dans ses adieux aux électeurs du Saguenay on remarque qu'il se félicite d'avoir pu rester sur le champ de bataille jusqu'à l'heure de la victoire qui avait été le but de toute sa vie : l'adoption du gouvernement responsable.

C'est à partir de cette époque qu'il changea sa manière d'écrire et qu'il produisit ces belles conférences dont l'ensemble constitue un monument qui durera tant que vivra la race française du Canada. Ecrites à tête reposée, dans le dessein d'instruire et d'inspirer le peuple, ces pages ont toute la force et le charme des travaux achevés. Nous avons vu des écrivains de la vieille France, des membres de l'Académie en parler avec autant de surprise que de bonheur. Les lettres Canadiennes doivent à Parent, Garneau, Ferland, l'honneur d'avoir été connues en Europe et acceptées en haut lieu comme de dignes rejetons de l'école française. Le moment de songer à la critique de ces ouvrages n'en est pas venu. Il faut attendre qu'il en soit fait une édition définitive, ce qui, espérons-le, ne tardera pas.

En 1847, M. Parent devint assistant-secrétaire provincial, et après la Confédé-

ration il conserva cette charge avec le titre de sous-secrétaire d'Etat. C'est dans l'été de 1872 qu'il fut mis à la retraite.

Durant les vingt dernières années de sa vie, il a consacré tous ses loisirs à l'étude des grandes questions religieuses et sociales. Peu d'hommes ont lu autant que lui, c'est-à-dire analysé et comparé autant d'auteurs sérieux. Une fois dégagé des préoccupations de la politique active il avait repris le cours de ses études de jeunesse, et comme il se plaisait à le dire, il goûtait cette fois le bonheur de pouvoir se procurer des livres qui lui présentaient les deux côtés de chaque question. Sans cesser d'aller à l'église, il avait conservé longtemps de ses premières impressions un scepticisme qui l'inquiétait, de même que la plupart de ses contemporains, ainsi que nous l'avons expliqué. Graduellement, par le travail qu'il s'était imposé, il est revenu, encore dans la plénitude de ses facultés, à la foi vive et enseignante du vrai catholique. Ce triomphe de la raison nous semble si beau que le passer sous silence serait oublier l'un des traits les plus notables de ce caractère si complet. Que de fois ne l'avons-nous pas entendu donner sur ce sujet des conseils aux jeunes gens qu'il aimait tant à voir autour de lui. « Tenez-vous en au catéchisme ! s'écriait-il, vous avez là de quoi vous occuper toute votre vie, et c'est un guide qui ne vous causera pas de mécomptes. »

Il n'a commencé à baisser physiquement et mentalement que peu de semaines avant sa mort, qui a été calme comme le sommeil de l'enfant. Il était éteint sans avoir ressenti de souffrances. Dans ses derniers jours, les yeux obscurcis par une cataracte rapidement développée, il n'avait plus de vivant que le cerveau, et ne cessait de conjurer ses visiteurs de tâcher de mourir comme lui, sans peine et sans terreur, ayant gagné cela, disait-il, pour avoir été toujours bon patriote.

Outre ses enfants déjà nommés, il laisse une courageuse épouse, son frère Jean, maire de Roberval, au Saguenay, et son autre frère, le digne curé de la Pointe-aux-Trembles de Québec.

FIN.

NOUVELLES DIVERSES

ÉDUCATION.—L'École des Arts a ouvert une classe à Sorel il y a quelques jours.

La Législature du Nouveau-Brunswick se réunit le 14 février et celle de Terre-Neuve le 4.

Les citoyens de Carleton, comté de Bonaventure, ont aussi adressé une requête au Gouverneur-Général, demandant la grâce de Lépine et l'amnistie.

LÉGISLATURES.—La Chambre de Québec a repris, le 13 courant, le cours de ses séances interrompues par les vacances de la Noël et du nouvel an.

OURS TUÉ.—On nous écrit de Gaspé qu'un émigré français, du nom de Frédéric Legendre, a tué un ours, ces jours derniers, qui pesait 236 livres.

DÉGATS.—Cent cinquante pieds du brise-lames du gouvernement, à la Baie à la Vache, Cap Breton, ont été emportés par une tempête soufflant du Nord-Est.

L'AMNISTIE.—On nous écrit de Ste. Flavie, comté de Rimouski, que les citoyens de cette paroisse, au nombre de 500, ont signé une requête priant Son Excellence le Gouverneur-Général d'accorder le pardon de Lépine.

RÉDUCTION DE PRIX.—La Compagnie du Vermont Central a réduit de 15 par cent le prix du passage sur le parcours de sa ligne locale, quand les passagers achètent les billets aux stations avant de prendre les chars.

COMMERCE DE BOIS.—Le commerce de bois a repris quelque peu de vigueur depuis le commencement de l'hiver dans le St. Maurice. M.M. Gouin et Baptist emploient chacun environ 400 hommes dans leurs différentes limites.

ÉLECTION.—Dans l'élection de Montréal-Centre, M. Devlin a été élu par une majorité de 83 voix.

Voici le total des votes obtenus par chaque candidat : M. Devlin, 2,306 ; M. Ryan, 2,223.

TÉLÉGRAPHIE.—La Compagnie du Télégraphe de la Puissance a réduit à 15 centins le coût des dépêches de nuit. Il n'est que juste de faire observer que la Compagnie du Télégraphe de Montréal avait établi ce règlement depuis 3 ans.

JUIF-ERRANT.—Un vieillard, âgé d'environ 70 ans, et connu sous le nom du Juif-Errant, est mort de froid et de privations, paraît-il, dimanche dernier, dans les environs du Cap Santé. On a trouvé sur sa personne \$75 en greenbacks et plusieurs pièces de monnaie.

REQUÊTE.—La ville et la paroisse de Sorel ont demandé, par une requête adressée au gouverneur-général et signée par un nombre très-considérable de citoyens, le pardon de Lépine et l'amnistie. La population paraît être unanime dans cette demande.

WARWICK.—L'inauguration de l'église de Warwick s'est faite la semaine dernière.

C'est un monument dont plus d'une vieille paroisse serait fière. Il mesure 140 pieds de longueur, 13 de largeur. Les murs latéraux ont une hauteur de 30 pieds du plancher. Le portail est en granit piqué. La flèche élancée et gracieuse s'élève à 185 pieds dans les airs.

DÉCÈS.—Le *Courier des Etats Unis* nous annonce la mort du Père Lafont, qui est bien connu des Canadiens-Français et des catholiques de New-York. Il desservait depuis de longues années l'église française de New-York.

ARTHABASKA.—On lit dans l'*Union des Cantons de l'Est* : Mardi dernier, était un beau jour pour la famille Kérouack, de Warwick, M. L. Kérouack et sa digne épouse, dame Marie Destrois-maisons dite Picard, tous deux septuagénaires, renouvelaient au pied des autels leur union sacramentelle après cinquante années de mariage.

CONCERT.—La soirée musicale donnée mardi de la semaine dernière, au Gesù, a été un véritable succès : la salle était comble. Les chœurs ont rendu l'œuvre poétique et magistrale de Félicien David, *Le Désert*, avec un rare bonheur d'exécution. En entendant de pareils ouvrages on regrette une chose, c'est que les occasions de se familiariser avec les œuvres des maîtres ne soient pas plus fréquentes. Nos félicitations au chef d'orchestre et aux exécutants.

Sa Grandeur Mgr. Racine vient de publier une lettre pastorale concernant l'érection d'un séminaire à Sherbrooke.

L'ancien collège commercial fondé à Sherbrooke par Mgr. Prince, en 1854, va d'abord être agrandi et transformé en collège classique. Ce collège sera placé sous la direction de prêtres et ecclésiastiques et s'ouvrira en septembre prochain.

Dès que les premiers élèves auront terminé leur cours classique, les classes du séminaire lui-même commenceront pour les ecclésiastiques. Ce séminaire sera sous la protection de St. Charles Borromée.

ST. PIER.—M. H. Blanchard, coroner de ce district, a tenu à St. Pie, le 31 décembre, une enquête sur le corps de François Lefrançois (Paradis), âgé de 81 ans.

Le défunt venait d'allumer sa pipe, lorsqu'il tomba mort, en présence de sa famille et de M. Édouard Bernier, qui était venu le voir.

Le verdict du jury a été : « Mort d'apoplexie. »

Une autre enquête a été tenue par le dit coroner de St. Hyacinthe, à St. Barnabé, le 4 janvier courant, sur le corps d'Alphonse Phaneuf, âgé de 26 ans, mort subitement le 2 janvier au soir.

ELECTIONS.—Le 4 janvier courant les actionnaires de la Compagnie de Navigation Chambly et Montréal ont nommé pour leurs directeurs les messieurs dont les noms suivent :

G. Cheval, St. Hilaire ; T. Marchesseault, St. Ours ; Cyrille Labelle, Sorel ; H. Pagé, St. Denis ; Joseph Godin, St. Antoine ; Césaire Thérien et Hubert Béchard, Verchères ; Joseph Lamoureux, Contrecoeur ; M. Sénéchal, St. Charles. A la première assemblée des directeurs, G. Cheval fut élu président, et J. S. P. Bazin, notaire de St. Ours, choisi comme secrétaire.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE WARWICK, MASS.—A une assemblée régulière de cette société, tenue le 5 courant, les Messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante :

M.M. J. O. Charlebois, Président,
 « J. O. Deslauriers, Vice-Président,
 « B. Vigeant, Sec.-Archiviste,
 « F. X. Bousquet, Sec.-Correspondant,
 « J. P. Morin, Trésorier,
 « Jos. Guertin, Ass.-Trésorier,
 « A. Choquet, Com.-Ordonnateur,
 « Louis Lépine, fils, do
 « Rév. Chs. Boucher, Chapelain,
 « Chs. Lépine, Directeur,
 « L. Lépine, père do
 « Théophile Prévost, do
 « Philibert Renaud, do